

N°757

23 Fév. 2017

Notre courriel :

ufc@cgt-fapt.fr

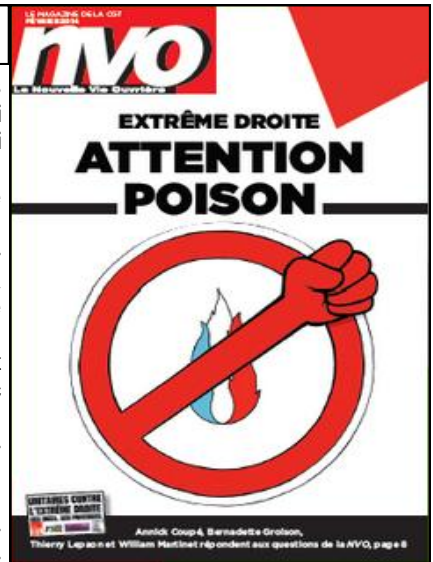
Et si on se mêlait de nos affaires ?

Faut-il rappeler que les choix politiques ont des conséquences certaines sur nos vies, y compris dans les entreprises ? Ainsi depuis plus de trente ans nous subissons des « réformes » qui ne font que nuire à l'emploi, à la qualité de vie au travail, au sens de notre travail, et à la capacité de s'organiser pour faire respecter nos droits et libertés (sans cesse en recul...).

Alors oui, ce n'est pas notre genre, à la CGT, de se laisser gagner par une sinistrose pourtant constamment distillée par la plupart des médias, de se replier sur soi jusqu'à presque se délecter par avance de la catastrophe annoncée, en passant, rappelons qu'une des candidates, triste fille de son père, veut carrément supprimer les syndicats ; au moins, c'est sûr, avec elle le dialogue social gagnerait « en clarté et en fluidité » !

Mais, nous savons aussi, par expérience, que c'est en s'unissant que nous acquérons la capacité d'avoir une perception solide de la réalité, afin de construire des revendications largement partagées, pour l'emploi et l'industrie, les salaires, la reconnaissance des qualifications, l'égalité professionnelle femmes-hommes, les services publics et une réforme fiscale en faveur de la justice sociale. Les lois votées peuvent ou non faciliter le rapport de force, alors c'est sûr, la CGT n'a certainement pas vocation à rester neutre dans cette séquence électorale. Elle se fera un devoir de porter ces exigences sociales et solutions alternatives.

Mais quel que soit le paysage politique, nous aurons toutes et tous besoin de maintenir et de développer un syndicalisme fort et respecté. Car le patronat si on ne le cadre pas, il se croit tout permis !



Branche Poste

Pour nous, c'est non !

Après une large consultation des personnels de la distribution qui le jugent néfaste au quotidien, la CGT ne signe pas l'accord facteurs/encadrants et fait valoir son droit d'opposition.

Cet accord ne répond en rien aux attentes et va déstructurer profondément le métier de facteur et d'encadrant, accroître la productivité et dégrader encore un peu plus les conditions de travail.

Avec les nouvelles organisations de travail proposées (mixte, distribution tardive) quid du rôle social du facteur ?

Avec la création de la fonction de Responsable Opérationnel avec 50 à 60% d'exécution, quid du statut de cadre ?

La CGT appelle tous les personnels à se mobiliser dès le 21 Mars pour obtenir de véritables négociations sur l'organisation et les conditions de travail.

Tous sur le pont !

Au Courrier comme à l'Ecole de La Banque et du Réseau les accords sur les déplacements professionnels sont des leurres.

Sous prétexte d'harmoniser les pratiques pour des raisons juridiques, les directions n'ont eu qu'un seul objectif : diminuer les « coûts » liés aux déplacements professionnels.

Exit les 2 taux au Courrier et la prime d'entraide dans les Centres Financiers, des compensations uniquement en dehors des temps de trajet « domicile/lieu de travail habituel » qui accentuent la disparité entre les personnels qui habitent près de leur établissement et ceux qui en sont le plus éloignés.

Sans compter que la revalorisation « des découchés » est désormais imposable générant une perte financière moyenne de 10% pour la majorité des formateurs. La CGT a fait des propositions.

Branche Télécoms

Le compte n'y est pas

La CGT s'est investie dans 18 mois de négociation pour que chaque salarié d'Orange en ressorte gagnant.

Elle a porté de vraies propositions permettant d'améliorer les situations et les carrières.

Malgré quelques timides avancées l'accord sur la reconnaissance des qualifications ne répond pas aux attentes des cadres. Les mesures préconisées restent faibles avec trop d'incertitudes car de nombreuses règles ne sont pas définies et restent à la main de la direction.

La notion de promotion est dévoyée. Il n'y a aucune reconnaissance pour les efforts de formation et les diplômes obtenus dans la carrière.

La reconnaissance est uniquement basée sur les compétences, sujette à interprétation subjective.

La baisse importante de la masse salariale, compte tenu des départs massifs, va réduire mécaniquement le budget disponible.

La santé n'a pas de prix

Orange souhaite mettre en place un régime collectif de santé pour les fonctionnaires.

Nous pensons tous qu'il ne peut y avoir une différence de traitement entre salariés fonctionnaires et de droit privé : prise en charge des cotisations santé par l'employeur et niveau de remboursement doivent être les mêmes.

Mais Orange refuse d'intégrer la couverture prévoyance. La CGT propose : Un montant de 60 € par mois rétroactif au 1^{er} janvier 2017 ; La prise en compte des retraités adhérents fonctionnaires d'Orange et de La Poste ; Des prestations et remboursements au niveau 3 ; Le maintien des mêmes garanties à la retraite sans augmentation de cotisation ainsi que la prise en charge des conjoints et enfants à charge.

FLASH CADRES



FLASH CADRES

Échos

On dégage

La rupture conventionnelle ne suffisant pas, Amazon innove encore en proposant chaque début d'année, à ses salariés qui auraient « un projet personnel » de démissionner en échange d'une prime pouvant aller jusqu'à 8 000 €uros.

Les syndicats pas convaincus, n'y voient qu'un « plan de départs volontaires déguisé » et « une manœuvre permettant d'embaucher à moindre coût des intérimaires, précaires, à la place de CDI ».

Elles ont voté une motion d'entrave, le groupe n'ayant jamais présenté ce dispositif en CCE, et saisie l'Inspection du Travail. Les salariés sont âgés en moyenne de 22 ans mais beaucoup ne tiennent pas à cause des cadences.

Ils démissionnent et n'ont pas d'allocations chômage, explique la Fédération CGT Commerce et Services. La CGT les accompagne dans leur lutte.

Travail

Télétravail, pas sans droit

Le recours au télétravail explose dans nos entreprises, ceci leur permettant de réorganiser, de concentrer et surtout de faire des économies. Nous pourrions croire qu'il offre un meilleur équilibre entre vie privée et professionnelle, mais les apparences sont souvent trompeuses.

Il est aussi lié au nomadisme, un salarié pouvant se connecter où qu'il soit et à n'importe quel moment. La productivité est augmentée de 22% mais quel retour pour les salariés ? Ce nouveau mode doit être associé au droit à la déconnexion mais aussi à une comptabilisation du temps de travail toutes tâches comprises. Une concertation a débuté sur ce sujet, la CGT défendra, face au MEDEF, la protection des salariés et la baisse de la charge et du temps de travail.

L'Etat laisse faire

0,8% des prestataires de formation professionnelle ont été contrôlés par l'Etat en 2014. Irrégularités les plus fréquentes : fausses listes d'emargement, surfacturation des heures de stages, majoration du nombre d'heures effectuées. La Cour des Comptes dénonce l'absence de politique de lutte contre la fraude.

Dans la Fonction Publique Territoriale on revendique le rétablissement à 1% du taux de la cotisation contre 0,9% proposé par le gouvernement.

A l'AFPA, la subvention de 110 millions d'euros est conditionnée à une "stratégie pluriannuelle de baisse des charges".

Aujourd'hui le secteur de la formation est surexposé au risque de fraude. Les principes de solidarité et d'égalité sont fortement remis en cause mais l'Etat ne bouge pas !

International

Tabernacle !*

Par 408 voix pour, 254 voix contre et 33 abstentions, le Parlement européen vient d'adopter le traité de libre-échange conclu entre l'Union européenne et le Canada (CETA).

Ce texte nie les droits de douanes pour 90% des produits agricoles canadiens arrivant sur le marché européen, les protections environnementales, les droits sociaux et contraindra nos collectivités locales à ouvrir les marchés publics.

Donald Trump pourra conclure des accords avec le Canada qui ouvriront des passerelles pour le commerce des USA avec l'Europe sous les conditions du CETA, tout en poursuivant son discours contre le Traité Transatlantique (TAFTA).

La mobilisation doit s'amplifier pour faire échec à la ratification nationale du CETA.

**Juron québécois traduisant la colère*

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr

Échos

C'est l'OFCE qui le dit !

L'OFCE a rendu un rapport intitulé « Investissement public, capital public et croissance », partant du constat qu'un accroissement de l'investissement public est maintenant proposé par de nombreuses institutions internationales pour accroître l'activité en Europe : « l'investissement public adéquat augmente la croissance potentielle à long terme, l'activité à court terme et permet d'atteindre des objectifs de transition énergétique. »

Ces constats confortent ce que porte la CGT sur la nécessité des investissements publics, qui doit être aussi un levier pour favoriser l'égalité femmes-hommes, la formation, le salaire et résorber l'emploi précaire, et l'attribution des marchés publics aux PME-PMI.

Politique

Pas tous des Pénélope !

Alors que le PenelopeGate défraie la chronique, les syndicats dénoncent le manque d'encadrement de la profession de collaboratrice et collaborateur parlementaire.

Pour eux, cette affaire est « l'arbre qui cache la forêt » puisque leur profession souffre, à la fois, d'une insuffisante reconnaissance statutaire mais aussi d'une forte précarité. Chaque renouvellement électoral entraîne un plan social silencieux, de centaines de licenciements. À l'occasion des prochaines élections 1300 d'entre eux pourraient ainsi perdre leur emploi à l'Assemblée Nationale puis au Sénat.

Ils réclament depuis des années un encadrement de la profession avec une Convention Collective, la compensation de la précarité et de pouvoir bénéficier du licenciement économique en fin de mandat.

Comme d'hab ...

Sous couvert d'une prétendue impartialité, les magistrats de la Cour des Comptes réitèrent cette année leurs prises de position sur la situation des finances publiques et quittent le terrain de l'impartialité pour rejoindre celui, très orienté, des forces politiques prônant l'austérité et la loi du marché.

Ils assurent que dans l'objectif de ramener le déficit public à 0,6 point du PIB en 2020 il sera nécessaire de poursuivre et amplifier la réduction de la masse salariale de la fonction publique.

La Cour des comptes n'est pas bavarde sur le CICE qui, de 2013 à 2016, a conduit l'État à dépenser 30 milliards d'euros tandis que cette somme octroyée aux entreprises a permis de sauvegarder ou créer seulement 100 000 emplois.

Égalité

Accueillir bébé

Grâce à la mobilisation de la CGT pour renforcer la protection du congé maternité et suite à une proposition de loi du groupe Communiste, l'Assemblée Nationale a voté le rallongement du congé maternité de 16 à 18 semaines et du congé paternité de 11 à 14 jours.

Ce vote a eu lieu malgré l'avis négatif du gouvernement préférant, accorder sans contrepartie 40 milliards d'€ de cadeaux aux entreprises avec le pacte de responsabilité, que de débloquer 280 millions d'€ pour l'allongement du congé maternité.

La CGT dénonce ce blocage et continuera à se battre pour que les dispositions votées par les députés soient validées par le Sénat et entrent en vigueur au plus vite.